

REGLEMENT INTERIEUR

REGLES DE VIE DU CLUB

- **Tout membre doit fournir les documents nécessaires lors de l'inscription** (fiche de renseignements, certificat médical, photo d'identité...) et s'acquitter de sa cotisation avant le premier entraînement de la saison.
- La cotisation est annuelle et comprend : l'assurance, la licence à la fédération, les différents engagements aux compétitions et un équipement sportif selon les groupes (base : bonnet + tee-shirt).
- **Toute nageuse ayant un dossier incomplet se verra refuser l'accès aux entraînements.**
- Tout membre doit être en mesure (dès réception par courrier de la fédération) de présenter sa licence lors des entraînements ainsi qu'à chaque passage d'épreuves de socle ou lors des compétitions.
- En cas de résiliation d'engagement, un courrier devra être transmis aux responsables. **TOUTE SOMME PERÇUE NE SERA PAS REMBOURSÉE.**
- **Lors des vacances scolaires**, les entraînements habituels n'ont pas lieu. **Des stages peuvent alors être proposés aux nageuses avec ou sans participation financière.** Des stages interrégionaux peuvent également être proposés à certaines nageuses.
- Tout au long de l'année, **le club et les entraîneurs communiquent avec les familles sous la forme d'e-mails**, NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES EN CAS DE PROBLÈME DE MESSAGERIE.
- En cas d'indiscipline grave ou d'acte de nature à nuire à la vie du groupe de la part d'une nageuse ou de parents, des sanctions pourront être prononcées.
- Le Conseil d'Administration est saisi de tous les litiges de la vie du club et il est le seul habilité pour notifier la sanction définitive.

ENTRAINEMENTS

- Le club est tributaire de la Communauté Urbaine de Brest. Les membres du club n'ont accès qu'aux créneaux (piscine et salle) réservés à leur groupe.
- De façon occasionnelle, des modifications des horaires d'entraînement pourront avoir lieu (fermeture de bassin, entraîneur absent,...).
- Tenue d'entraînement obligatoire : maillot de bain, bonnet, lunettes et pince-nez
- **Respecter les horaires**, tout retard sera pris en compte.
- **L'accès aux vestiaires se fait 10 min avant l'heure.**
- S'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser votre enfant.

- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence par mail ou téléphone.
- Ne pas quitter la piscine avant la fin de l'entraînement sauf cas exceptionnel justifié.
- Les parents doivent **recupérer les nageuses dans le quart d'heure qui suit la fin de l'entraînement**. Passé ce délai, l'enfant pourra être déposé au commissariat.
- Les nageuses mineures attendent leurs parents à l'intérieur sauf celles ayant une autorisation de sortie.
- Ne pas déranger les entraîneurs et les nageuses pendant les entraînements.
- En fonction de l'évolution de la nageuse, des modifications de groupe pourront être apportés lors du 1er trimestre.

COMPÉTITIONS

- Tenue obligatoire : bonnet, tee-shirt et short du club ; 2 pince-nez et le maillot de ballet.
- **Le calendrier sportif de l'année est envoyé par mail en début de saison.**
- Respecter les fiches techniques (= convocation) envoyées par l'entraîneur ainsi que les horaires des déplacements.
- Une participation aux déplacements (véhicule) est demandée aux parents pour les épreuves de socle ou autres compétitions régional. Pour les déplacements nationaux, une participation financière (location mini bus, hôtel...) pourra être demandée.
- Les parents s'engagent (avec l'imprimé prévu à cet effet) à accepter de prendre en charge d'autre nageuses ou que leur fille soit transportée par d'autres parents. Sans la signature de ce document, la famille prend en charge le déplacement de leur propre fille et uniquement d'elle.
- Une nageuse engagée lors d'une compétition et déclarant forfait sera dans l'obligation de fournir un certificat médical sans quoi un remboursement des frais engagés sera exigé.
- **La présence des nageuses engagées dans un groupe de compétition est obligatoire pendant les entraînements et les stages** (sauf raison médicale). En cas d'absences répétés, la nageuse pourra être éliminée du ballet pour la compétition.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et je l'accepte.

A..... Le.....

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » :

Parents

Nageuse